

Le 23 septembre 2019,

Le Handicap, grand absent du recensement...

Le Collectif Handicaps, regroupement de 35 associations spécialisées dans le domaine, tire la sonnette d'alarme à propos du contenu du recensement qui se déroule jusqu'au 7 octobre. Aucune des 37 questions posées aux Calédoniens ne portent sur le handicap. Comment l'interpréter ?

« Quand on a un avenir à construire, ce qui compte, c'est de poser les bonnes questions. »
- Slogan du recensement 2019 de Nouvelle-Calédonie -

On estime que 80% des handicaps est invisible. C'est-à-dire que 80 % des personnes en situation de handicap, parce qu'elles n'ont pas de fauteuil roulant ou un membre absent, ne sont pas considérées comme étant réellement en situation de handicap. C'est une estimation. Ou plutôt une difficulté de représentativité contre laquelle le Collectif Handicaps et ses associations se battent tous les jours.

Mais pour l'Isee, l'Institut de la statistique et des études économiques, cette difficulté de représentativité ne risque pas de s'améliorer en Nouvelle-Calédonie.

Jugez plutôt : **100% de la cause Handicap est invisible dans le dernier recensement censé aiguiller les politiques publiques de ces prochaines années.**

Pourquoi ? Parce qu'aucune des 37 questions posées aux Calédoniens ne portent sur le handicap. Comme au dernier recensement de 2014...

Le recensement, c'est quoi ?

C'est un outil incontournable de prise de décision publique. Autrement dit, nos politiques ont tout intérêt à se baser sur ses seuls chiffres pour bâtir les politiques de demain. Et si le Handicap est invisible dans ces chiffres, le Collectif voit mal comment le Handicap pourra exister dans ces politiques publiques. Et pourtant...

La (simple) question : « Êtes-vous en situation de handicap ? », aurait pu permettre d'estimer au mieux le nombre de Calédoniens concernés, et donc d'affiner les politiques en matière de prise en charge, de transports, d'éducation, de santé, de logements, etc.

Une autre question, (tout aussi simple) comme : « Avez-vous une personne en situation de handicap à votre charge dans votre famille ? », aurait pu autoriser nos politiques à calibrer au mieux le montant des aides financières à allouer aux familles concernées.

Alors, quels droits pour les personnes en situation de handicap si elles n'existent pas officiellement ?

Quelle image donne la Nouvelle-Calédonie sur sa politique de prise en considération des plus vulnérables ?

Le handicap, c'est quoi ?

10 000 personnes officiellement reconnues, et autant de familles impactées. Soit 2, 3 % de la population. Combien de personnes en situation de handicap le sont-elles vraiment sans l'avoir déclaré ? Aucune idée. Le recensement aurait pu le dire. Peut-être 15 ou 20 000 en réalité, qui sait ? Pas l'Isee en tout cas...

Pire. Alors que le *Schéma directeur Handicap et Dépendance*, véritable feuille de route politique du secteur, doit être présenté en séance collégiale du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie le 1^{er} octobre, l'absence de représentativité des personnes en situation de handicap dans le recensement pose évidemment problème.

A l'occasion des 10 ans d'existence de la Loi de Pays reconnaissant le handicap en Nouvelle-Calédonie, le Collectif Handicaps annonçait en juillet dernier s'apprêter à recevoir l'an prochain le 1^{er} colloque international « Handicap, jeunesse et vie sociale », lors duquel des intervenants issus des cinq continents plancheront sur la prise en charge du handicap dans notre société. Sur quels chiffres pourront-ils se baser ? L'Isee aurait pu nous le dire.

Au-delà de l'absence évidente de considération exprimée par l'Isee, le Collectif Handicaps condamne fermement cette prise de position volontaire et indécente qui exclut, de fait, une partie représentative de la population calédonienne pourtant représentée dans toutes les cultures qui la composent.

Par cet appel, le Collectif Handicaps invite les personnalités politiques concernées à s'emparer au plus vite de cette question de difficultés statistiques.

Le Collectif Handicaps.

Contact presse : Morgane Rivoal, 75 16 37 - secretariat@collectif-handicaps.com